Phrase simple et phrase complexe

Fiche de révision CRPE · 8 min de lecture · Programme de français du cycle 4 (BO n° 10 du 5 mars 2026), « Connaitre les différents constituants d'une phrase » et « Comprendre et expliquer le fonctionnement d'une phrase »

Une phrase contient une ou plusieurs propositions. Savoir compter les propositions, et dire comment elles sont reliées, est la base de l'étude de la phrase à l'écrit 1 du CRPE.

Ce que le jury attend

La phase d'étude de la langue de la première épreuve écrite porte sur les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques, au niveau du cycle 4. Un candidat doit donc savoir compter les propositions d'une phrase, nommer le type de phrase complexe, et justifier son choix en s'appuyant sur les mots qui relient les propositions.

La proposition

Une phrase peut être composée d'une ou de plusieurs propositions. La proposition est toujours formée d'un groupe sujet et d'un groupe verbal, et peut comporter un complément circonstanciel : sa structure est celle d'une phrase (niveau I, p. 22).

> **DÉFINITION**
>
> **Proposition** : unité syntaxique formée d'un groupe sujet et d'un groupe verbal, éventuellement complétée par un complément circonstanciel. Elle a donc la structure d'une phrase, sans être une phrase au sens graphique.

Eduscol précise la différence : une proposition située en début de phrase ne se termine pas par un point, et une proposition située à l'intérieur d'une phrase ne commence pas par une majuscule (niveau I, p. 22). Le candidat doit donc compter les propositions à partir de leur structure, et non à partir de la ponctuation.

Phrase simple et phrase complexe

On parle de phrase simple quand la phrase ne comporte qu'une seule proposition. On parle de phrase complexe quand elle en comporte au moins deux (niveau I, p. 22).

EXEMPLE

- *Les élèves rangent la salle après le cours.* : une seule proposition, avec un groupe sujet (*les élèves*) et un groupe verbal (*rangent la salle*) : phrase simple.
- *Les élèves rangent la salle, et le professeur ferme la porte.* : deux propositions, reliées par la conjonction *et* : phrase complexe.

Pour compter les propositions, on repère les ensembles formés d'un groupe sujet et d'un groupe verbal (niveau I, p. 22). Certaines subordonnées se construisent sans conjonction, avec un verbe à l'infinitif ou au participe ; elles relèvent de notions propres, non traitées ici (niveau II, p. 52).

Phrase complexe par subordination

Dans une phrase complexe par subordination, une proposition subordonnée est incluse dans une proposition principale. La subordonnée dépend de la principale : elle tient lieu d'un constituant de celle-ci (niveau II, p. 52).

La subordination requiert en général la présence d'un mot subordonnant : une conjonction de subordination ou un pronom relatif (niveau II, p. 52). La conjonction de subordination est l'outil qui permet l'inclusion de la subordonnée dans la principale.

EXEMPLE

- *Ils sortiront quand le soleil se lèvera.* : la principale est *Ils sortiront* ; la subordonnée *quand le soleil se lèvera* est introduite par la conjonction de subordination *quand*.

Ce schéma se complique quand la subordonnée occupe la place d'un constituant de la principale, ou quand elle contient elle-même une autre proposition. Ces cas relèvent des notions propres aux différents types de subordonnées, qui ne sont pas traitées ici.

Phrase complexe par coordination et par juxtaposition

À la différence de la subordination, la coordination et la juxtaposition relient deux propositions situées sur le même plan. Ces propositions sont dites indépendantes : elles forment ensemble une nouvelle phrase (niveau II, p. 65).

- La **coordination** relie les propositions par une conjonction de coordination, comme *et* ou *ou* (niveau I, p. 24).
- La **juxtaposition** relie les propositions sans conjonction, par une virgule, un point-virgule ou deux points (niveau I, p. 24 ; niveau II, p. 65).

EXEMPLE

- *Il pleut, il fait froid.* : juxtaposition, les deux propositions sont reliées par une virgule.
- *Elle travaille ou elle se repose.* : coordination, reliée par la conjonction *ou*.

Eduscol signale qu'une juxtaposition peut parfois avoir une valeur subordonnante : c'est alors une subordination implicite, sans mot subordonnant (niveau II, p. 65).

Les pièges à éviter

- **Confondre une proposition et une phrase.** Une proposition intégrée à une phrase ne commence pas par une majuscule et ne se termine pas par un point. C'est sa structure, pas la ponctuation, qui la définit.
- **Compter les groupes nominaux comme des propositions.** Un groupe nominal ne comporte ni groupe sujet ni groupe verbal : il ne forme pas de proposition.
- **Confondre coordination et subordination.** Dans la coordination, les deux propositions ont le même statut. Dans la subordination, l'une est incluse dans l'autre.
- **Croire que l'absence de conjonction signifie l'absence de lien.** La juxtaposition relie deux propositions, parfois avec une valeur de cause, de succession ou d'opposition (niveau II, p. 65).

Pour aller plus loin

Les mots qui relient les propositions sont des mots grammaticaux : la fiche sur les classes de mots rappelle comment reconnaître les conjonctions. Le pronom relatif, qui sert aussi de mot subordonnant, est présenté dans la fiche sur les pronoms. Pour l'accord du participe passé, voir la fiche sur l'accord du participe passé.

Les différents types de propositions subordonnées (complétives, circonstancielles, relatives, sans conjonction) ont chacun leur notion propre, qui n'est pas traitée dans cette fiche.

À RETENIR

- Une proposition comporte un groupe sujet et un groupe verbal ; elle n'est pas une phrase au sens graphique.
- Phrase simple : une proposition. Phrase complexe : au moins deux propositions.
- Subordination : une proposition est incluse dans une principale, avec un mot subordonnant.
- Coordination (conjonction, comme *et*) et juxtaposition (virgule, point-virgule, deux points) relient deux propositions indépendantes.

Sources

1. Programme de français et de mathématiques du cycle 4 (arrêté du 18 février 2026, NOR MENE2602912A, BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, Grammaire, « Connaitre les différents constituants d'une phrase » et « Comprendre et expliquer le fonctionnement d'une phrase » : cinquième, quatrième, troisième, consulté le 02/11/2026
2. La grammaire du français — Terminologie grammaticale (Eduscol, DGESCO), niveau I, section 2, « Phrase et proposition », p. 22-24 (2.1 phrase simple et complexe ; 2.2 subordination ; 2.3 coordination et juxtaposition) ; niveau II, 1.1 « La subordination », p. 52-54 ; 1.6 « La coordination et la juxtaposition », p. 65, consulté le 02/11/2026
3. Arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles (NOR MENH2511180A), art. 18, A, 1° (première épreuve d'admissibilité, phase d'étude de la langue), consulté le 02/11/2026

Rédigée le 02/11/2026, seconde vérification en cours.

travail-industrie.com · CRPE · document de révision indépendant, sans lien avec l'Éducation nationale ; il ne remplace pas les textes de référence.
Fiche en ligne : https://travail-industrie.com/concours/crpe/francais/phrase-simple-et-phrase-complexe · Quiz de la notion : https://travail-industrie.com/nos-formations-en-ligne/quizz/crpe-francais-phrase-simple-et-phrase-complexe
Généré le 03/11/2026.